

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LAFFREY
SEANCE DU 11 JANVIER 2010

L'an deux mil dix et le onze janvier, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Laffrey, régulièrement convoqué le premier décembre, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Madame Hélène Perrin.

Date de convocation : 07 janvier 2010

Membres du Conseil municipal : 11

Ayant pris part à la décision :

Présents : Ms Hélène Perrin – Madeleine Garnier – Valérie Ponsard – Denis Viscuso – Jean-Jacques Defaite – Thierry Julien - Philippe Faure – Rémi Horvath – Yann Liotard – Sylvain Melmoux.

Absents : Ms Bénédicte Nicolet (procuration à M. Denis Viscuso).

M. Sylvain Melmoux a été nommé secrétaire.

Date d'affichage : 15 janvier 2010

ORDRE DU JOUR

Compte rendu

Délibération modificative de virement de crédits n°5:

Madame le Maire expose que l'engagement des dépenses suivantes nécessitent de procéder à des virements de crédits de comptes à comptes :

-Dans le cadre du budget de la commune en section d'investissement :

Déficit du compte 2031 Frais d'études pour les travaux topographiques préalables à la vente d'un terrain appartenant à l'Etat (DDE) au profit de la commune de Laffrey : facture de 2894,32 €

Déficit du compte 2152 Installation de voirie pour l'achat et l'installation des panneaux de sécurité de la traversée du village : facture de 14 442,72 €.

-Concernant le CCAS:

Déficit de la trésorerie du CCAS de 9,31 €, la résorption de ce déficit devant permettre d'éviter le rejet par la Trésorerie de Vizille des mandats de paiement de trois factures en cours de liquidation concernant les fêtes de fin d'année 2009.

DESIGNATION	DIMINUTION SUR CREDITS OUVERTS	AUGMENTATION SUR CREDITS OUVERTS
ID2031 Frais d'études		2894,32 €
ID231512 Travaux aménagement village	2894,32 €	
ID231511 Travaux de voirie	13590,27 €	
ID2152 Installation de voirie		13590,27 €
Total Investissement	16 484,59 €	16 484,59 €
FD 6228 Divers	9,31 €	
FD 657362 CCAS		9,31 €
Total fonctionnement	9,31 €	9,31 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve les virements de crédits ci-dessus par 7 voix Pour et 4 Abstentions (Jean-Jacques Defaite – Denis Viscuso – Bénédicte Nicolet – Philippe Faure).

Délibération : Convention de cofinancement Mission Locale Alpes Sud Isère.

Madame le Maire donne lecture du projet de convention par lequel il est proposé à la commune de Laffrey de participer financièrement au fonctionnement de la Mission Locale Alpes Sud Isère.

Le montant de la participation serait de 630, 00 € et la convention établie pour 2010 serait reconduite tacitement chaque année sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal refuse de donner suite à la demande de cofinancement ci-dessus.

Cette délibération est votée par :

- 6 voix Contre (Hélène Perrin – Madeleine Garnier – Rémi Horvath – Yann Liotard – Valérie Ponsard – Thierry Julien)
- 4 Abstentions (Denis Viscuso – Bénédicte Nicolet – Sylvain Melmoux – Philippe Faure).
- 1 voix Pour (Jean-Jacques Defaite).

Délibération : Demande de subvention de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) pour l'exercice 2010.

Madame le Maire donne lecture du dossier de demande de subvention de l'association FRAPNA.

L'association demande que lui soit attribuée pour l'exercice 2010 une subvention d'un montant de 225, 00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal refuse de donner suite à la demande de subvention ci-dessus.

Cette délibération est votée par :

- 5 voix Contre (Valérie Ponsard - Madeleine Garnier – Thierry Julien – Sylvain Melmoux – Hélène Perrin)
- 6 abstentions (Jean-Jacques Defaite – Denis Viscuso – Bénédicte Nicolet – Philippe Faure – Rémi Horvath – Yann Liotard)

Délibération : Bail de l'association CVGL (Club de Voile Grenoble Laffrey).

Madame le Maire expose qu'il s'agit de délibérer quant au renouvellement du bail de l'association CVGL qui loue à la commune de Laffrey un terrain au lieu-dit La Pivodière à usage de base nautique.

Elle rappelle qu'une convention est signée tous les ans avec CVGL moyennant le paiement d'un loyer trimestriel réévalué chaque année sur la base de l'indice de référence des loyers. Ce loyer était d'un montant annuel de 2 856, 36 € pour l'exercice 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de reporter à une séance ultérieure l'étude de ce dossier.

Cette délibération est votée à l'unanimité.

Divers

Projet d'aménagement de la Prairie de la Rencontre :

Présentation du projet et attente des prochains rendez-vous avec le Conseil Général pour le déroulement des opérations.

Demande de subvention pour la pose de glissière de sécurité sur la route de la Monta :

L'étude du dossier est reportée au prochain Conseil municipal dans l'attente du montant des travaux.

Compte rendu de l'activité touristique de la commune en 2009 :

Régie de recettes des barques et bateaux pédaliers :

Recettes 46 626, 00 €,

Dépenses 26 753, 99 €,

Soit un bénéfice de 19 872, 01 €.

Régie de recettes du camping municipal :

Recettes 23 279, 62 €,

Dépenses 4 745, 02 €,

Soit un bénéfice de 18 534, 60 €.

Recettes de la régie de la salle polyvalente exercice 2009 : 2 190,00 €.

Compte rendu de la visite de la crépine du captage du lac :

Suite à cette visite, il s'avère que la crépine du captage du lac ne repose plus sur son socle béton et qu'il faudra effectuer des travaux, ce qui doit nous être confirmé dans le schéma directeur de l'eau potable.

Compte rendu du stage de gestion différenciée des espaces verts effectué par M. Gilles Veyrat :

Présentation du compte rendu de stage réalisé par M. Gilles Veyrat.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus et ont signé les membres présents.